



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DE LA TRAME VERTE ET BLEUE À LA TRAME NOIRE

LES PRINCIPES ET LES ENJEUX

La trame verte et bleue (TVB) est une démarche politique portant sur les aménagements et les développements des réseaux d'échanges écologiques :

- Milieux naturels et semi-naturels terrestres
- Réseaux aquatiques et humides
- Milieux humides et végétation de bords de cours d'eau

La trame noire (TN) est une continuité écologique dont le niveau d'obscurité est suffisant pour la biodiversité nocturne recouvrant des enjeux pour l'astronomie et la biodiversité.

La trame noire est au cœur des enjeux territoriaux et locaux. Il existe un cadre réglementaire et référentiel, défini par :

- Le Code de l'environnement – Grenelle II
- Les Orientations nationales TVB
- La Loi Biodiversité 2016
- L'Arrêté sur la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses 2018

LES IMPACTS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les principaux impacts liés à la lumière artificielle :

- ✓ Consommation énergétique et économique
- ✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques.
- ✓ Biodiversité (écosystème biologique, flore et faune). Second taux de mortalité important sur les espèces invertébrées (libellules, papillons, sauterelles..).
- ✓ Trouble du sommeil et de la santé humaine.
- ✓ Observation du ciel nocturne étoilé.

Les impacts de la pollution lumineuse

La pollution lumineuse est la somme des effets indésirables et de source de perturbation de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes ainsi que les troubles affectant la santé humaine.

La pollution lumineuse perturbe les déplacements de la faune (chauves-souris, oiseaux, amphibiens, papillons...) et dégrade la qualité des habitats utilisés par la biodiversité nocturne :

- **Lumière directe** (éblouissement et inconfort)
- **Lumière intrusive et débordante** (flux lumineux)
- **Lumière ambiante** (halo lumineux) et rayonnement (projecteur laser)
- **Lumière indirecte** et par réflexion des surfaces (sol, eau)

DE LA PLANIFICATION À LA MISE EN ŒUVRE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Identifier et mobiliser les bons outils

Les documents d'urbanisme sont des outils importants pour la mise en œuvre de la TN par les acteurs locaux :

- Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Scot et PLU(i)

La conduite de projet de réseaux écologiques, outil de planification, est basée sur plusieurs étapes :

- Réaliser des diagnostics sur la biodiversité nocturne (exemple la chauve-souris), lister les espèces particulièrement sensibles à la lumière nocturne puis définir les seuils de sensibilité à considérer pour les réseaux écologiques.
- Identifier des périmètres du réseau écologique (réservoirs/corridors) qui ne comportent pas de blocage à la pollution lumineuse, ce qui ne signifie pas nécessairement des zones totalement noires, d'où la définition de seuil, ou bien, par une action d'extinction de l'éclairage en cœur de nuit.
- Réaliser un diagnostic sur les installations d'éclairage public et privé (ex : inventaire, relevés photométriques, cartographies aériennes...), mettre en place un schéma et des plans d'aménagement lumière (gestion, temporalité, niveaux d'éclairement, dimensions, charte éco-condition des luminaires...) et définir un programme pluriannuel de rénovation.
- Identifier des périmètres de conflits forts sur le réseau écologique, provoqués par la pollution lumineuse et hiérarchiser les secteurs à résorber entre la faune sauvage et des activités humaines.
- Identifier des réseaux écologiques et des zones de conflits avec l'éclairage artificiel nocturne.
- Prioriser et programmer des actions territoriales locales.
- Planifier un dispositif de suivi notamment avec des indicateurs.
- Evaluer pour maintenir ou réviser le réseau écologique.



eclairagepublic@sdesm.fr

Il est rappelé que la coupure nocturne doit concilier les enjeux de biodiversité et les besoins et sécurité des usagers. La coupure au cœur de nuit n'est pas totalement efficace car le pic d'activité de la plupart des espèces (30% des vertébrés et 60% des invertébrés) se déroule aux premières heures de la nuit et à l'aube.

Enfin, il ne suffit plus d'éclairer simplement, mais d'éclairer juste par un ciblage et un usage raisonné des technologies.

Par exemple : privilégier les solutions avec de la détection de présence. Il est aussi recommandé d'accorder une grande place à la maintenance et l'entretien tout en intégrant les conditions météorologiques ainsi que les types de revêtements, qui impactent la réverbération de la lumière.

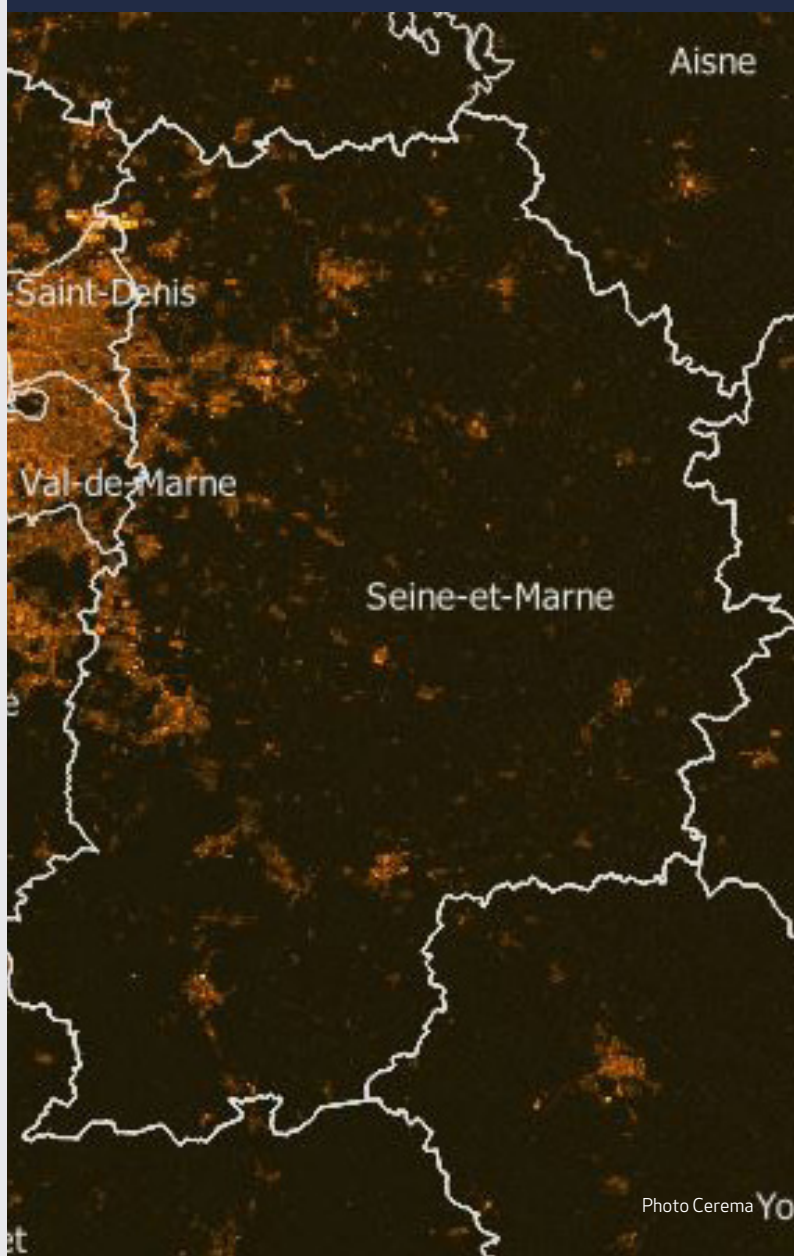


Photo Cerema Yo